

**Type de réunion**

**Réunion de collège public et de lycée général et technologique public**

**Discussion sur le constat (facultatif) (titres en arial gras corps 12)**

**Sujet n°6 : Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?**

Le débat suscité par cette question s'est porté sur la question de la base culturelle à transmettre à l'ensemble des élèves et des moyens à mettre en œuvre pour que les élèves les plus démunis puissent tirer le meilleur profit de leur scolarisation. Le problème de la disparité des niveaux, en particulier dans le contexte du collège unique, a été longuement discuté.

Une remise en cause du principe du collège unique a par contre été unanimement rejetée. La mission d'intégration et de lutte contre la fracture sociale de l'Ecole doit, pour les participants, être maintenue car le retour à un système sélectif et ségréatif serait générateur de situations d'échec, donc d'un surcroît de souffrance et de violence. La construction d'une base de connaissances cohérente et critique doit rester une des missions du collège, mission menée conjointement avec le développement d'une force de travail et une préparation intelligente au à la vie professionnelle et à la vie en société.

Néanmoins, les constats suivants sont faits :

- Les moyens horaires sont insuffisants pour un suivi de tous les élèves
- Les effectifs sont trop lourds pour appliquer une pédagogie différenciée
- Les programmes sont souvent en décalage complet avec le niveau des élèves les plus faibles

L'Ecole se trouve confrontée en son sein aux problèmes de la société : érosion des valeurs sociales, replis identitaires, marginalisation d'une catégorie d'adolescents et de leur famille. Avant de prétendre enseigner, l'Ecole doit amener ces jeunes en « état d'apprendre » en reconstruisant chez eux confiance, respect, responsabilité et goût de l'effort. Une telle mission ne peut être assurée que par les seuls enseignants. Le professeur principal aurait un rôle central à jouer mais celui-ci n'est pas suffisamment pris en compte dans sa dotation horaire et sa formation..

Propositions :

- Reconnaître et valoriser le travail d'écoute et de dialogue du professeur principal en lui donnant les moyens horaires significatifs,
- Veiller à ne pas surcharger les effectifs des classes,
- Proposer des programmes scolaires qui soient moins ambitieux, recentrés sur des bases vitales (maîtrise du langage, éducation civique) et axés sur une perception cohérente de la culture et du savoir (cohérence chronologique entre matières, relations entre culture, technologie et vie courante).
- Aménager et maintenir des lieux d'apprentissage de la vie sociale comme les foyers, les ateliers socio-culturels, les sorties afin de rendre positive l'image de l'école, celle-ci qui ne devant pas se résumer à celle du système sélectif qu'est la classe,
- Maintenir dans l'Ecole des jeunes adultes à des postes d'auxiliaires (surveillants, animateurs etc.) pour favoriser la communication entre personnel enseignant et élèves.

**Sujet n°15 : Comment lutter contre la violence et les incivilités ?**

mots clefs : encadrement humain, réactivité, repérage, prévention, relations avec les familles, repères et valeurs communes

L'adolescence est une phase très particulière de la vie ou le jeune est soumis à des tensions diverses et à des incertitudes qui peuvent aboutir dans certains cas à un haut niveau de stress qui peut se manifester par différentes manières (dépression, violence, hyper compétition, manipulations des adultes). Ces difficultés sont accentuées par la fragilité croissante d'une partie des familles. Il semble

que la communauté éducative ait à considérer avec plus d'attention ce phénomène  
Les établissements doivent donc faire face à des difficultés nouvelles auxquelles ils ne peuvent pas toujours s'adapter et réagir en raison de facteurs limitant ceci malgré l'engagement, la créativité et la volonté des personnels :

- la réduction croissante ces dernières années des effectifs des personnels encadrant et de surveillance a pour conséquence une diminution globale de l'attention portée aux élèves ( fermeture du foyer en collège, permanence surchargée, temps de latence plus long pour la comptabilisation des absences et donc réactivité plus longue, pas de temps pour le travail d'écoute et d'accompagnement scolaire). Ce fonctionnement facilite les brèches que certains adolescents peuvent repérer rapidement pour en abuser. Le repérage de certaines difficultés devient beaucoup moins aisé pour l'équipe éducative. Les fragilités ne peuvent pas être dépistées aussi rapidement qu'elles le devraient.
- la banalisation de l'usage des stupéfiants pour atténuer l'anxiété des jeunes génère chez certains des comportements qui participent au sentiment d'insécurité. Si la coopération devient plus étroite et plus efficace avec les services de police et de gendarmerie il n'en reste pas moins à mener des actions de prévention plus efficaces au sein des établissements pour mieux repérer et améliorer la prise en charge du jeune à l'aide de professionnels. La diminution des effectifs des personnels de santé dans les établissements est donc une préoccupation importante de la communauté scolaire.
- le personnel éducatif porteur de valeurs partagées au sein de la communauté éducative se trouve placé face à des réactions et des stratégies des familles qui visent à contrer le système éducatif ou à déresponsabiliser systématiquement le jeune et ses parents dans une attitude de « victimisation ». Cette attitude nouvelle qui tend à se développer favorise la perte des repères et fragilise l'aptitude du jeune à s'adapter à une société constructive. L'inquiétude des personnels concernant la montée de ce phénomène souligne la limite qu'il peut rencontrer au quotidien dans sa volonté pour combattre la violence et les incivilités.

Concrètement il peut être envisagé de mettre en place systématiquement dans tous les établissements scolaires

- des lieux d'écoute et de médiation pour les élèves et leurs familles pour une meilleure adaptation à la scolarité. Ces lieux doivent être organisés et mis en œuvre par des professionnels qualifiés afin de participer à la mise en confiance des familles.
- la mise en place de charte commune d'exigences éducatives de base partagées et appliquées par l'ensemble de la communauté scolaire assurant une cohérence éducative à l'établissement ( exemple : charte commune du collège Jean Monnet qui organise certains « détails » éducatifs qui ne peuvent entrer dans le règlement intérieur concernant les règles de politesse entre élèves et adultes, le respect et la propreté des salles etc...). Cette charte peut s'inscrire dans le cadre du projet d'établissement.
- un encadrement approprié et suffisamment développé à la population adolescente et à ses particularités ( jeunes adultes formés à cette mission)
- des lieux de détente et d'expression supervisés permettant aux jeunes de « décompresser » afin d'éviter que l'établissement soit un lieu de « pression » uniquement mais avant tout un lieu de construction et d'épanouissement.
- des lieux de prévention concernant la santé des adolescents notamment

### **Sujet n°21 : Faut-il redéfinir les métiers de l'école**

*Mots clefs : Service Public, décentralisation, Education nationale*

#### **Déclaration des personnels administratifs et TOS du lycée et du collège Jean-Monnet de Strasbourg**

Les personnels administratifs rappellent leur appartenance à la communauté éducative, comme le précise la loi d'orientation de 1989.

Aux côtés des personnels enseignants, ouvriers, sociaux et de santé, ils contribuent au bon fonctionnement du système éducatif, au bénéfice des élèves et des étudiants.

Ils se réjouiraient de l'ouverture d'un large débat sur l'avenir de l'école si, sans attendre ses conclusions, des décisions lourdes de conséquences n'étaient pas déjà prises à leur encontre.

Ainsi,

. la loi Sarkozy relative aux responsabilités locales consacre l'abandon du modèle français d'Education nationale. L'Etat se recentre sur l'Instruction : les programmes, les diplômes, les enseignants. Le reste, la logistique, a vocation à être décentralisé ou privatisé. Cette loi, déjà adoptée le 15 novembre au Sénat, sera proposée au vote des députés dès janvier 2004. Elle décide notamment du transfert aux collectivités locales des personnels ouvriers et médicaux, de certains personnels administratifs, et des missions qu'ils assument. Sa rédaction permet même d'aller beaucoup plus loin dans l'abandon par l'Etat de la logistique de l'Education nationale.

. le budget de l'Etat pour 2004, déjà voté et promulgué, anticipe l'abandon par l'Etat de l'administration du système éducatif. Il décide de la suppression de 1100 emplois de personnels administratifs. Cette coupe sombre s'accompagne officiellement d'une « stratégie ministérielle de réforme », qui consiste à traquer dans chaque service ou établissement, les missions qui font doublons, qui peuvent être privatisées ou décentralisées. Ainsi, ce budget amorce un recul sans précédent du service public.

Les personnels administratifs ne sauraient cautionner ce débat dont les conclusions sont tirées avant même qu'il ait eu lieu.

Ils témoignent de leur attachement au service public d'éducation et pensent que les missions qu'ils assurent sont, comme d'autres, indispensables au déroulement harmonieux de l'acte éducatif.

Ils exigent qu'aucune décision concernant les personnels ATOSS (transfert aux collectivités, suppressions d'emplois et de missions) ne soit prise avant la remise au gouvernement du rapport de Monsieur Thélot.

Ils demandent que l'animateur intègre cette intervention dans son rapport et l'en remercie.

### **Sujet n°10 : Comment organiser, améliorer l'orientation des élèves ?**

mots clefs: orientation, conseillers d'orientation psychologues, stages, projet personnel,

La réflexion sur l'orientation a déjà commencé lors des réunions consacrées au projet d'établissement.

Les élèves s'évaluent uniquement par leurs notes. Il leur faut donc identifier leurs « vraies capacités » et leurs centres d'intérêt.

Il y a une distance entre le milieu familial, scolaire et les professions. Il n'y a souvent pas de modèle à proximité

Il y a un problème pour la voie professionnelle : pas de représentants des métiers dans la famille. Les élèves connaissent mal le monde du travail et des professions. Les élèves rencontrent des difficultés pour se projeter. L'élève ne fait pas le lien entre toutes les actions qui sont faites sur l'orientation. Il ne sent pas toujours concerné.

L'adolescence est un moment de panique où il est difficile de faire des choix et de se projeter dans l'avenir. L'élève est peu évalué dans sa globalité et ses progrès personnels.

Il ne faut pas oublier qu'il existe une contrainte économique dans le choix des études et des formations et que les bourses peu nombreuses et peu élevées ne favorisent pas l'accès aux études des enfants des milieux défavorisés.

Ce sont souvent les élèves en plus grandes difficultés qui se retrouvent orientés le plus rapidement. Cette orientation se faisant dans la plupart des cas vers études courtes. L'orientation semble être un travail trop ponctuel qui se confond souvent avec les décisions des conseils de classe.

Comment conduire une orientation petit à petit, personnalisée... avec si peu de moyens? Un copsy prend en charge environ 1000 élèves.

Quelques propositions concrètes pour permettre une amélioration de l'orientation des élèves :

- augmenter le nombre de conseillers d'orientation psychologues au sein des établissements dans le cadre d'une mission nationale
- développer une véritable éducation à l'orientation sur toute la scolarité axée sur : la connaissance de soi et de ses aspirations, la connaissance des réalités du monde économiques et des professions, l'élaboration du projet personnel, stages, les contacts avec des professionnels etc

- valoriser la fonction du professeur principal dans son rôle dans l'orientation (formation, heures de décharge, acquis professionnel)
- évaluer l'élève dans sa globalité
- augmenter le nombre et le montant des bourses pour les élèves défavorisés

### **Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)**

---

#### **Trois priorités pour l'École**

1. Il faut réduire des effectifs des classes pour un suivi personnalisé des élèves
2. Il faut renforcer le personnel d'encadrement, en particulier avec des jeunes adultes, dont le rôle serait autant éducatif que pédagogique
3. Il faut maintenir dans un même corps et une même équipe tous les personnels de l'éducation nationale car ils partagent la même mission et les mêmes responsabilités.